

CONTRAT PAIN – Octobre 24 – Septembre 25

AMAP de la prime

Paysan boulanger partenaire : Mickael LAMORY & Charlotte GRANDCHAMP « Ferme Saint Jean du Tertre »
44360 VIGNEUX de BRETAGNE Tel : 06-51-12-22-71 Mail : saintjeandutertre@gmail.com

Contrat hebdomadaire : 47 livraisons ou contrat bimensuel : 23 livraisons

Nom : Prénom :
Adresse : Mail :
Téléphone : Mail :

Fonctionnement du contrat :

La formule permettra de modifier sa commande chaque distribution selon votre au choix directement en ligne sur le lien qui vous sera remis, la commande ne devant pas être inférieure au panier de base type choisi ci-après.

Vous pouvez soit augmenter la quantité, soit changer de variétés selon la distribution. La commande sera ouverte quelques jours avant la distribution et fermée le mardi soir (20h) avant la distribution.

En début de contrat je saisis : une commande par défaut qui me sera livrée si j'oublie d'ajuster/modifier ma commande avant la distribution.

Paiement à l'avance de la consommation estimée. Une régularisation financière pourra intervenir tous les trimestres à la demande du paysan.

Engagements mutuels :

- Engagement du producteur : Paysan boulanger partenaire : Mickael LAMORY & Charlotte GRANDCHAMP

Je m'engage à fournir du blé sous le label « AB », que je produis. Selon les années et les aléas de l'agriculture (intempéries, maladies...), je peux avoir recours à des variétés de blé labellisées Bio que j'achète.

- Engagement de l'adhérent :

- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs, les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production.

- Je viens remplir mon panier au local de distribution le jeudi entre 18h15 et 19h30, ce qui me permet de mieux connaître le producteur agriculteur partenaire. Quand je ne peux pas venir chercher mon panier, je cherche quelqu'un qui soit prêt à prendre mon panier et émarger à ma place.

- En cas d'absence, je délègue une personne pour prendre ma commande. Si je suis absent sans avoir prévenu, j'autorise que ma commande soit mis à disposition de l'équipe responsable de la distribution, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

- Je participe selon mes disponibilités à la vie de l'association.

- **J'accepte d'effectuer au moins une permanence et je m'engage à m'organiser de façon autonome pour échanger ma date de permanence si elle ne convient pas ou trouver un remplaçant (même non AMAPien)**

Démission, fin de contrat :

La démission d'un adhérent est possible en cours de saison mais elle implique la signature d'un avenant au présent contrat avec le producteur et un remplaçant de l'adhérent démissionnaire. Ce remplaçant est prioritairement issu de la liste d'attente de l'AMAP ou, à défaut, est trouvé par la personne démissionnaire. L'avenant précisera les conditions de reprise du contrat par le remplaçant. Sinon, le contrat court jusqu'à son terme.

Dates de livraison : (les dates en **gras** sont les dates des distributions **bimensuelles**)

03/10	Noix	12/12	Courge	06/03	Courge	15/05	Noix	24/07	Courge
10/10	Lin Tournesol	19/12	Lin Tournesol	13/03	Lin Tournesol	22/05	Lin Tournesol	31/07	Lin Tournesol
17/10	Courge	09/01	Courge	20/03	Noix	28/05	Courge	28/08	Lin Tournesol
24/10	Lin Tournesol	16/01	Lin Tournesol	27/03	Lin Tournesol	05/06	Lin Tournesol	04/09	Noix
31/10	Noix	23/01	Noix	03/04	Courge	12/06	Noix	11/09	Lin Tournesol
07/11	Lin Tournesol	30/01	Lin Tournesol	10/04	Lin Tournesol	19/06	Lin Tournesol	18/09	Courge
14/11	Courge	06/02	Courge	17/04	Noix	26/06	Courge	25/09	Lin Tournesol
21/11	Lin Tournesol	13/02	Lin Tournesol	24/04	Lin Tournesol	03/07	Lin Tournesol		
28/11	Noix	20/02	Noix	30/04	Courge	10/07	Noix		
05/12	Lin Tournesol	27/02	Lin Tournesol	07/05	Lin Tournesol	17/07	Lin Tournesol		

Je choisis mon panier type de base qui sera constitué de : (compléter le tableau)

Coordination : Christophe LE TEXIER (tel 0622474490 / laptiteboulange.laprim@gmail.com)

Semi-complet nature moulé (6€ / kg)		Semi-complet nature batard (6€ / kg)		Semi-complet graine moulé (9€ / kg)		Semi-complet graine batard (9€ / kg)		Sarrasin (4€ / 500g)	Sarrasin aux graines (5€ / 500g)	"Bocager" 75% blé 25% sarrasin moulé (6€ / kg)	Farine 100% sarrasin (3.6€ / kg)	
500 g	1 kg	500 g	1 kg	500 g	1 kg	500 g	1 kg	500 g	500 g	500 g	1 kg	1 kg

Le montant de mon contrat de base

- si hebdomadaire = 47 livraisons * montant panier type =
- si bimensuel = 23 livraisons * montant panier type =

Modalités de paiement :

Le montant est payable en 1, 2 ou 3 chèques libellés à l'ordre de Ferme de St Jean du Tertre.

Le _____ / _____ / 2024

Signature du paysan

Signature de l'adhérent